



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2022

N° 14/82

**Objet :** Personnel communal – tableau des effectifs

L'an Deux Mille Vingt Deux, le vingt-neuf septembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Pascal DOLL, Maire.

### Présents

Pascal DOLL, Maire.

Joël DELCAMBRE, Claude FERNANDEZ-VELIZ, Mathieu DOMAN, Nektar BALIAN, Christophe ALTOUNIAN, Isabelle GOURDON, Tony FIDAN, Yveline MASSON, Jérôme BERTIN, Adjointes au Maire.

Sarah MOINE, Conseillère Départementale.

Sophie LEBON, Conseillère Municipale déléguée.

Annie COHADIER, Marie-Christine EVEN, Isabelle CARON, Romain CARTIER, Nathalie BALIKDJIAN, Christophe MARTIN, Anthony VASCONCELOS, Rose-Marie ABOUSEFIAN, Christophe PIEGZA, Beyhan CANI, Stéphane POUVESLE, Marie-Christine JALLADAUD, Isabelle BOURSIER, Rita AYDIN, Conseillers Municipaux.

Absents : Saïd TOUFIQ,

Absents excusés sans pouvoir : Laurent COKGUL

Absents excusés avec pouvoir :

Romuald SERVA	a donné pouvoir à	Mathieu DOMAN
Adrien DA COSTA	a donné pouvoir à	Christophe ALTOUNIAN
Claudine OCCHIPINTI	a donné pouvoir à	Yveline MASSON
Sylvie GUINEMER	a donné pouvoir à	Sarah MOINE
Alain DURAND	a donné pouvoir à	Christophe PIEGZA

Secrétaire de séance : Christophe MARTIN

Où le rapport de Monsieur Pascal DOLL, Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis du Comité Technique en date du 28 septembre 2022,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

À l'unanimité,

DÉCIDE de procéder aux ajustements de postes suivants :

**FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE**

GRADE	SUPPRESSION DE POSTES	CRÉATION DE POSTES
Éducateur territorial de jeunes enfants principal	- 1 poste	
Éducateur territorial de jeunes enfants de 2 <sup>ème</sup> classe	- 1 poste	
Éducateur territorial de jeunes enfants		+ 3 postes dont 1 à temps non complet (50%)

**FILIÈRE ADMINISTRATIVE**

GRADE	SUPPRESSION DE POSTES	CRÉATION DE POSTES
Adjoint administratif territorial		+ 2 postes à temps complet

**FILIÈRE POLICE MUNICIPALE**

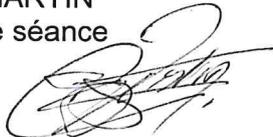
GRADE	SUPPRESSION DE POSTES	CRÉATION DE POSTES
Gardien - Brigadier		+ 1 poste à temps complet

INDIQUE que ces modifications seront prises en compte au tableau des effectifs du personnel de la Commune à compter du rendu exécutoire de la présente délibération.

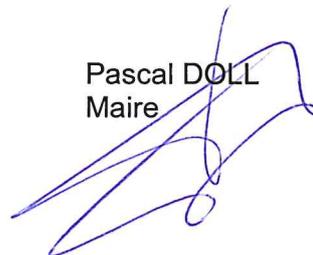
DIT que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif de la Ville.

Pour extrait certifié conforme.

Christophe MARTIN  
Secrétaire de séance



Pascal DOLL  
Maire



Délibération certifiée exécutoire  
conformément aux dispositions des  
articles L.2131-1 et L.2131-2 du Code  
Général des Collectivités Territoriales